



MILLENNIUM
CHALLENGE ACCOUNT
SENEGAL II

Millennium Challenge Account du Sénégal II (MCA-Sénégal II)

COMPTE RENDU DE LA CONFERENCE PREALABLE à la soumission des offres relatives au Dossier d'Appel d'Offres pour la Sélection d'une firme pour l'Acquisition d'équipements pour les installations intérieures et travaux de branchement Réf: MCA2/2023/COMPACT/S/AC24/G64

L'an deux mil vingt-quatre et le jeudi 29 août à 15 heures, s'est tenue en ligne, la réunion préalable à la soumission des offres pour l'acquisition d'équipements pour les installations intérieures et travaux de branchement.

Participants :

Pour MCC :

- M. Ahmadou Diop, CPCS

Pour MCA-Sénégal II :

- M. Abdou Diop, Directeur du Projet Accès (DPA) ;
- M. Nicolas Fall, Responsable Soutien aux consommateurs ;
- M. Ousseynou Diouf, Manager site (Zone sud) ;
- M. Mouhamadou Bamba Dieye, Manager site (Zone centre) ;
- Mme. Anne Catherine Kotto, Assistante du Directeur du Projet Accès ;
- M. Martial Tcheoubi, Consultant en Passation de Marchés.

Pour le Procurement Agent (PA):

- Mme. Carole Ravoajarison, Senior Procurement Specialist ;
- Mme. Nicole Diouf, Procurement Specialist ;
- M. Oumar Diong, Procurement Specialist ;
- M. Serigne Ndoye, Procurement Specialist.

Pour Senelec :

- M. Youssoupha Mbodj ;

Selon les dispositions du Dossier d'appel d'offres (DAO), la participation à la réunion préparatoire n'est pas obligatoire pour les potentiels soumissionnaires.

Cinq (5) soumissionnaires potentiels ont participé en ligne via le lien Zoom qui a été communiqué dans le DAO. La liste des participants figure en annexe.

La réunion a été présidée par la Direction de la Passation de Marchés de MCA-Sénégal II.

Démarrage de la séance

Après les présentations d'usage, le Consultant en Passation de Marchés de MCA-Sénégal II a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue aux représentants des Firmes et a introduit les points autour desquels la réunion a été axée. Il s'agit notamment :

Pour la Direction du Projet Accès :

- De faire un rappel du contexte ;
- De donner un aperçu sur le financement des projets du Compact ;
- De présenter le Projet Accès ; ainsi que
- De présenter l'objectif et l'étendue de cet appel d'offres ;

Pour le Procurement Agent :

- De faire une présentation sur les conditions spécifiques de concurrence ; et
- De formuler des recommandations aux participants pour une meilleure préparation des offres à soumettre ;

Séance de Questions/ Réponses

1. Rappel du contexte :

- Présentation de Millenium Challenge Corporation (MCC) :** Agence indépendante du Gouvernement américain créée depuis 2004 et qui a pour objectif de lutter contre la pauvreté dans les pays en voie de développement éligibles ;
- Présentation du Millenium Challenge Account-Sénégal II :** Structure administrative du gouvernement sénégalais créée en 2020 par Décret et chargée de la gestion et la mise en œuvre du programme du Compact II pour le Sénégal

2. Aperçu du Compact Sénégal II :

Le budget du Compact s'élève à 600 millions USD dont 550 millions du Gouvernement américains et 50 millions du gouvernement sénégalais. Il comprend i) le Projet Transport (403 millions USD) dont l'objectif est la Modernisation et le renforcement du réseau de transport de SENELEC, ii) Le Projet Accès (63 millions USD) visant l'Elargissement de l'accès à l'électricité dans les zones rurales et péri-urbaines et iii) Le Projet Réforme (47 millions USD) qui a pour objectif de créer un cadre favorable à la viabilité financière du secteur et de renforcer les capacités des acteurs du secteur de l'électricité.

3. Présentation du Projet Accès :

Le projet Accès vise à augmenter l'offre et la demande en électricité de qualité dans les zones rurales et péri-urbaines du Sénégal à travers les activités ci-après :

Activité volet offre : Avec comme objectif d'élargir le réseau électrique à travers la construction d'environ 573 km de lignes de distribution moyenne tension (MT), 15 931 ménages impactés et l'électrification d'environ 350 localités dans cinq zones des régions de l'Est, du Sud et du Centre du Sénégal;

Activité volet Amélioration du réseau de distribution : Avec comme objectif de réduire les pertes techniques et, la fréquence et la durée des coupures d'électricité dans le réseau

moyenne tension (MT) hors de Dakar à travers des améliorations du réseau de distribution 30kV;

□ **Activité volet demande** : Avec comme objectif de soutenir et augmenter la demande en électricité à travers: (a) L'appui aux ménages avec la facilitation aux raccordements et aux installations intérieures, (b) La sensibilisation avec la conduite du changement et l'éducation des clients, et (c) la fourniture d'équipements avec la mise en place de Programme facilitant l'accès aux équipements et appareils électriques.

4. Présentation de l'objectif de cet appel d'offres

- **Objectif de la mission**

L'objectif de cette mission est d'assurer la **fourniture et la livraison de matériels électriques complets** pour **l'installation intérieure de 6000 maisons et 674 structures sociocommunautaires**.

- **Principales caractéristiques du Marché**

- **Matériels concernés par le marché :**

43 articles sont concernés par le marché dont :

- 23 articles nécessitant de présenter des fiches de produits ;
- 6 articles nécessitant des certificats d'homologation ;
- 14 articles ne nécessitant pas des documents ;

Bénéficiaires

- 6000 ménages vulnérables répartis dans les 05 régions du Projet
- 674 structures sociocommunautaires

Lieu de livraison du matériel :

- Magasin SENELEC de HANN – Dakar

5. Etendue de la mission

- Délai de livraison : 60 jours
- Sélectionner une firme ou un groupement de firmes
- Budget : 2 015 415,03 USD

6. Rappel des critères d'évaluation et de qualification (Section III du Dossier d'Appel d'Offres) :

- Critère de qualification :
 - Preuve d'au moins deux (02) références en tant que fournisseur dans l'exécution de marchés de nature similaire de fourniture de matériels d'installations intérieures électriques au cours des cinq (05) dernières années. Joindre les attestations de services faits
- Critère d'évaluation :
 - Calendrier de livraison
- Examen des prix
- Détermination du caractère raisonnable du prix

- Critère de post-qualification :
 - Capacité financière
 - Attestation financière : Attestation d'une banque ou une institution financière agréée en République du Sénégal démontrant la disposition d'accès à des lignes de crédit à hauteur d'au moins 200 000 000 Francs CFA.
 - Etats financiers des trois (03) dernières années : Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel des trois dernières années (2021, 2022 et 2023) au moins égal à 500 000 000 Francs CFA.
 - Expérience et capacité technique :
 - Preuve d'au moins une référence dans un contrat similaire, que l'offrant maîtrise et applique les procédures environnementales, sociales, de santé et de sécurité. Cela inclut l'attention portée aux mesures de sécurité applicables au stockage, au conditionnement et à la livraison des équipements.
 - Exigences en matière d'utilisation :
 - Câbles d'installation intérieure homologués par la Senelec
 - Antécédents en matière de non-exécution de contrats et de litige
 - Références et performances passées

7. Homologation

Le représentant de SENELEC a fait une brève présentation de la procédure d'homologation. Il a expliqué que les articles concernés sont surtout les câbles. Les fournisseurs font une demande d'homologation auprès du Département d'homologation de SENELEC. Des agents de SENELEC vont par la suite se déplacer à l'usine pour la vérification/essai et délivreront le certificat d'homologation.

Néanmoins Senelec dispose déjà d'une liste d'entreprises pour lesquelles leur câble est homologué.

Cette liste est prévue d'être partagée avec les firmes pour une anticipation de leur part de la procédure d'homologation si toutefois les entreprises homologuées ne sont pas leurs fournisseurs de câbles habituels.

8. Présentation par le Senior Procurement Specialist des modalités de participation, de formulation de recommandations et conseils pratiques aux participants pour une meilleure préparation des offres à soumettre

La présentation du Procurement Agent était axée sur les conseils pratiques, notamment les dispositions que les Firmes devront prendre pour une bonne préparation de leurs offres, les avantages comparatifs et le rappel des principes de Passation de Marchés dans le cadre des financements du Compact.

Il a, à cet effet, demandé aux Firmes de s'approprier du DAO en lisant attentivement le dossier, sans négliger aucun détail pour se donner toutes les chances de soumettre la meilleure offre possible.

Par ailleurs, il a indiqué que les offres seront évaluées par un panel indépendant mis en place par MCA-Sénégal II qui soumettra un rapport argumenté sous-tendu par des commentaires sur l'exhaustivité et la conformité pour chaque entreprise et pour chaque critère.

Il a ensuite rappelé de manière succincte les incitatifs offerts aux soumissionnaires dans le cadre des Compacts MCC, pour donner une meilleure perception du système dans lequel les

entreprises vont soumissionner. Il a enfin présenté quelques pièces essentielles du DAO tout en formulant les recommandations pour une bonne préparation des offres. Au nombre de ces recommandations, on peut retenir :

- Veillez à la complétude de la documentation fournie conformément aux exigences du DAO (Exhaustivité de l'offre), pour permettre d'établir la recevabilité de votre offre, d'évaluer sa conformité technique et d'analyser votre qualification à mettre en œuvre le contrat au cas où il vous serait attribué
- A cet effet, il est impératif de s'imprégner suffisamment des dispositions du Dossier d'Appel d'offres dans toutes ses dimensions (I.O, Données Particulières, Spécifications techniques, Clauses contractuelles, etc.)
- Dressez une check List pour s'assurer que l'ensemble des pièces constitutives de l'offre ont été réunies ;
- Mettre en place un mécanisme de revue (Contrôle qualité) et procéder à une auto-évaluation de l'Offre et aux ajustements nécessaires, avant sa finalisation ;
- Faire usage des Formulaire prévus dans le Dossier d'Appel d'Offres, sans altération de leur contenu, le Soumissionnaire ne peut introduire de modifications sans l'accord écrit préalable du Maître de l'Ouvrage.

• Soumission de l'offre

- S'assurer que toutes les instructions afférentes au mode de soumission de l'Offre ont été respectées notamment les Modalités de soumission électronique ;
- S'assurer que l'Offre a été signée par la Personne dûment habilitée de par les statuts (Procuration) ;
- Soumettez votre Offre dans les délais prescrits dans le DAO via la seule voie de soumission qui est le lien Dropbox figurant dans le DAO.
- Passé le délai, votre Offre ne sera pas acceptée ;
- Répondre avec promptitude aux sollicitations de compléments d'informations qui pourraient vous être adressées en cours d'évaluation.

• Lettres de soumission :

- Il s'agit d'une des pièces essentielles de l'offre, aucune modification n'est autorisée, sous peine de rejet de l'offre. La lettre de soumission doit être complétée et dûment signée par la personne habilitée ou mandatée à cet effet.
- Les statuts et le cas échéant les procurations écrites en bonne et due forme doivent être fournis ;
- En cas de groupement/ association d'entreprises, la lettre doit être signée par la personne dûment habilitée à signer au nom du groupement. Toutes les preuves documentaires y relatives doivent également être fournies ;
- La durée de validité de l'offre doit être précisée dans la lettre d'offre : 120 jours après la date limite de soumission ;
- S'assurer que toutes les annexes à la lettre de soumission sont jointes (Formulaire de Bordereau des prix, Garantie d'offre, Autorisation de signature).

• Garantie d'offre :

- Pièce essentielle aussi de l'offre, dont la non-fourniture ou la non-conformité est un motif de rejet de l'offre ;

- - Toute omission, divergence ou réserve à ce niveau est considérée comme substantielle.
- A ce propos, il s'agira de veiller au respect du formulaire type prévu à cet effet, sans altération (Aucun formulaire substitutif n'est accepté) ;
- Le délai de validité doit aller jusqu'à 28 jours après l'expiration du délai de validité des offres qui est de 120 jours ;
- Le montant minimal de la garantie d'offre doit être de US\$ 40 000 ou 24 000 000 FCFA ;
- La garantie d'offre doit être émise par une institution habilitée dans le Pays ;
- Attention aux erreurs dans l'établissement de la garantie d'offre (Nom du bénéficiaire ; Réf marché ; etc.) ;
- En plus de la version numérique de la Garantie d'Offre à intégrer dans l'Offre électronique, l'original de la Garantie d'Offre sera déposé physiquement à l'adresse suivante : Agence de Passation des Marchés de MCA Sénégal II, Rue 3 X B, Point E, Dakar 2ème étage, au plus tard 2 jours ouvrables après la date limite de soumission des offres spécifiée dans le DAO (Aucun retard ne sera toléré).

• Bordereau des prix :

Les Prix indiqués doivent intégrer les fournitures ;

- Le soumissionnaire doit prendre amplement connaissance de toutes les exigences relatives à chaque poste du Bordereau pour éviter des sous-évaluations ou des surévaluations, ce qui est souvent le cas ;
- En cas de doute sur un Poste de Prix, sollicitez des compléments d'informations, dans les délais impartis dans le DAO ;
- Respecter les systèmes d'unité utilisés dans les formulaires de bordereaux de prix, pour des raisons évidentes de comparabilité de vos offres respectives ; Comme spécifié dans les données particulières de l'Appel d'Offres, les Prix proposés sont réputés être fixes sur la durée du Contrat, il n'y a pas de clause de révision de prix ;
- Les éléments des Coûts récurrents ne sont pas requis.
- Tous les prix doivent être en Francs CFA (XOF) ou en Dollar américain (USD), Hors Taxes, Hors Douane ;
- Evitez les omissions et les erreurs de calcul souvent constatées dans les bordereaux de prix des soumissionnaires et qui peuvent compromettre la compétitivité de votre offre ;
- Les modalités de correction des erreurs de calcul sont définies à l'IO 32 mais attention : Les omissions majeures, les incohérences ou le manque de détails peuvent entraîner un rejet de l'Offre.

• Qualification du Soumissionnaire :

Conformément à l'I.O 12.1, le Soumissionnaire devra communiquer toutes les informations demandées dans les feuilles d'information et formulaires figurant à la Section IV pour établir qu'il possède les qualifications requises pour exécuter le Contrat ;

- Veiller à l'exhaustivité des formulaires prévus à cet effet et au respect des formats et contenus stipulés dans le DAO ;

- En cas de soumission par un groupement, ou de sous-traitance annoncée, veiller aux exigences spécifiques pour chaque critère de qualification et donc aux besoins d'informations exigées pour chaque formulaire spécifique ;
- Il a présenté, pour chacun de ces formulaires, des consignes qui font souvent l'objet d'oubli dans les offres, motivant ainsi beaucoup de requêtes de compléments d'information en cours d'évaluation. De manière générale, il est recommandé aux soumissionnaires de suivre scrupuleusement les instructions de chaque formulaire pour une bonne préparation des offres.

• **Formulaires de soumission de l'offre**

Bien lire les exigences des critères d'évaluation avant de remplir les formulaires ; veiller à fournir de manière exhaustive l'ensemble des formulaires SF1 à SF13 ; SR1 et autres documents demandés dans IO 12.1 des Données particulières, pour permettre l'évaluation de la conformité technique des offres.

• **Autres recommandations**

En cours d'évaluation, il est possible que des requêtes de compléments d'informations pour des omissions non substantielles vous soient adressées ; le cas échéant, répondre avec promptitude, dans les délais qui vous seront impartis, sous peine de compromettre l'évaluation de votre offre;

Si nécessaire, privilégier les alliances entre Entreprises dans le cadre de groupement à formaliser, pour développer des complémentarités et mieux répondre aux exigences.

• **Recommandations spécifiques sur les modalités de E-soumission**

Compte tenu de l'occurrence des problèmes notés à ce niveau, de fortes recommandations ont été formulées pour que les Fournisseurs s'imprègnent bien des instructions afférentes au mode de soumission des offres.

Attention : le lien expire à la date et l'heure limites de dépôt des offres, aucune dérogation ne sera accordée. Il est fortement demandé aux soumissionnaires de démarrer le téléchargement de leurs offres avant l'heure limite de dépôt pour ne pas être forclos. La vitesse de téléchargement dépend de la bande passante Internet disponible ;

Les offres soumises par d'autres voies (Dépôt physique ou par Email) ne seront pas acceptées.

Tous les documents fournis doivent être exclusivement en formats PDF, Microsoft Word ou Excel ;

La nomenclature ci-après doit être utilisée pour la présentation des offres :

- [Nom du Offre] – Intitulé de l'Offre - N° de réf. [Insérer le numéro du Dossier d'Appel d'Offres]

9. Séance de Questions/ Réponses :

Les questions sont consignées dans le tableau ci-dessous :

N°	Questions/Commentaires
1	Le Soumissionnaire présente une préoccupation liée au délai de 60 jours qui est limite pour certains équipements.

N°	Questions/Commentaires
	Est-ce qu'il y a la possibilité de revoir ce critère ? Il est fait une brève présentation de la procédure d'homologation. L'homologation avec SENELEC prend du temps, est ce qu'il est possible que le délai de livraison de 60 jours court à partir de la date de l'homologation ?
2	Quelle est la documentation à vous fournir relative aux critères environnementaux ? Il s'agit ici d'un projet de fourniture et ce critère ne pourrait-il pas être retiré ?
3	Il nous serait difficile voire impossible d'avoir effectué deux marchés, de nature similaire de fourniture de matériels d'installations intérieures électriques au cours des cinq (05) dernières années.
4	La livraison s'effectuera-t-elle uniquement dans le magasin principal de Hann ou est-ce qu'il nous serait demandé de livrer par la suite sur d'autres sites ?

Après des échanges verbaux sur ces questions, il a été demandé aux Entreprises de formuler les questions par écrit et avec précision, ainsi que d'autres questions ou demandes d'éclaircissements qu'ils pourraient soumettre jusqu'à 20 jours avant la date limite de soumission.

MCA-Sénégal II répondra à travers un bulletin qui sera transmis au plus tard 10 jours avant la date de soumission, à toutes les Entreprises ayant sollicité le DAO.

Les demandes de clarifications doivent être adressées au Procurement Agent de MCA-Sénégal II à l'adresse : idusmcasenegalpa@dt-global.com

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, la Consultant en passation des marchés a renouvelé ses remerciements aux entreprises pour l'intérêt manifesté à ce DAO avant de clôturer la réunion à 16h00mn.

ANNEXE 1 : LISTE DES FIRMES AYANT PARTICIPE A LA CONFERENCE PREALABLE A LA SOUMISSION

N°	FIRMES	
1	CASSIS EQUIPEMENTS	Oumar Thiam Morad Askour Kouassi Dohoungbo
2	MICHAUD	Emmanuel Pires
3	CHEIKH GUEYE DABAKH	Cheikh Gueye
4	NRJ SOLAIRE	Marie Christine Gomes
5	SOCEQUIP Afrique	Oumar Niang